

La rue, on Partage



Bulletin d'information de l'association
N°99 janvier à mars 2023.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Edito : BHNS : des sites propres tout de suite !

L'association Toulon Var Déplacements observe, dans la concertation complé-



mentaire TCSP/Bhns, que le nouveau tracé de la partie Ouest reprend enfin la proposition que nous avons faite il y a déjà ...10 ans. Nous prenons aussi acte de la décision de la Métropole de réaliser une ligne de BHNS ce qui permettra quelques améliorations dans le déplacement des usagers des transports en commun, mais cepen-

dant nous déplorons qu'un veto ait été mis sur le **tramway** qui aurait permis de plus substantielles avancées dans le développement des transports en commun, comme cela s'est fait dans toutes les autres Métropoles de taille équivalente.

Nous ne comprenons pas que cette modification sur la branche vers la Seyne entraîne un report de quatre ans de l'ensemble du projet : (2032 !) alors que toutes les acquisitions foncières ont été faites, que les ouvrages d'art ont été réalisés. Toutes les métropoles sont capables de réaliser une ligne de Bhns en 3 ans, pourquoi faudrait-il 10 ans à TPM, d'autant que le projet TCSP date de l'an 2000 ? Chaque année le budget d'investissement est utilisé pour faire des travaux dans le cadre du TCSP (parc d'échange multimodal, parking, piste cyclable...). Il serait judicieux de l'utiliser également pour **mettre en place d'ici 2024 le tronçon Champ de Mars/Technopole de la mer en site propre**, les bus actuels du réseau Mistral pourraient y circuler et améliorer la vitesse du réseau au bénéfice des usagers. Nous souhaitons être écoutés particulièrement sur ce point.

Le président de TVD, Maurice Franceschi

Toulon Var Déplacements, 24 rue Paul Lendrin chez « Café Culture », 83000 Toulon .

Courriel : tvdeplacements@gmail.com Tel : 06 18 16 31 27 - site : <https://toulon-var-deplacements.fr> p-1

La Halte ferroviaire de Sainte Musse est une avancée en matière d'équipement de transport en commun pour la Métropole de TPM. Cependant dans l'état actuel, elle est loin d'offrir les services d'un véritable RER, en particulier en matière d'horaire.

1 Hyères → Toulon → Aubagne → Marseille

TER ZOU! SNCF VOYAGEURS

Ces horaires sont donnés sous réserve de modification. Des adaptations (travaux, mouvements sociaux...) peuvent modifier les horaires communiqués dans cette fiche. Avant votre départ, à J-1 17h, nous vous invitons à consulter nos médias : le site SNCF TER SUD, SNCF CONNECT ou toute autre application de mobilité, par téléphone auprès du Contact TER au 0800114023 (appel gratuit), le fil Twitter @TERSUD_SNCF ou l'affichage en gare.

HORAIRES VALABLES DU 11 DÉCEMBRE 2022 AU 09 DÉCEMBRE 2023

	TLJ 3	SDF 3	SDF 3	LV sF 3	SDF 3	LV sF 3	SDF 3	SDF 3	LV sF 3	SDF 13	LV sF 3	TLJ 3	SDF 3	SDF 13	LV sF 3	TLJ 13	TLJ 13	LV sF 3	TLJ 3	SDF 8	TLJ 13	LV sF 3	TLJ 14	TLJ 3
	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
Hyères		10.30		11.03			11.32		12.03	12.33					13.03		14.03						15.33	
La Crau		10.36		11.09			11.38		12.09	12.39					13.09		14.09						15.39	
La Pauline		10.41		11.13			11.42		12.13	12.43					13.13		14.13						15.43	
La Garde		10.45		11.18			11.47		12.18	12.48					13.18		14.18						15.48	
Toulon Sainte-Musse		10.50		11.22			11.51		12.22	12.52					13.22		14.22						15.52	
Toulon (A)		10.53		11.25			11.54		12.25	12.55					13.25		14.25						15.55	
Toulon (D)	10.28	10.56		11.28	11.28	11.58	11.57	12.28	12.28	12.58	12.58	13.19		13.28	13.28	13.58	14.28	14.50	15.19		15.28		15.58	16.19
La Seyne-Six-Fours	10.33	11.01		11.33	11.33	12.03	12.02	12.32	12.33	13.03	13.02	-		13.33	13.34	14.03	14.33	14.54	-		15.33		16.03	-
Ollioules-Sanary-sur-Mer	10.37	11.06		11.38	11.37	12.07	12.07	12.37	12.38	13.08	13.07	-		13.37	13.38	14.07	14.38	14.59	-		15.37		16.08	-
Bandol	10.43	11.12		11.44	11.43	12.13	12.13	12.43	12.43	13.14	13.13	-		13.43	13.45	14.13	14.44	15.05	-		15.43		16.14	-
St-Cyr-Hes-Lecq-la-Cad.	10.48	11.18		11.50	11.49	12.19	12.19	12.49	12.50	13.20	13.19	-		13.49	13.51	14.19	14.50	15.11	-		15.49		16.20	-

En effet si il y a des trains avec une fréquence à la demi-heure le matin, entre 7h et 8h30, et en fin d'après midi, on constate des trous de une heure et plus en milieu de journée, de quoi décourager ceux qui se rendent à l'hôpital à ces horaires là (**voir fiche horaire ci-dessus**).

Pour avoir un service de RER attractif, il est nécessaire d'avoir une fréquence minimum au quart d'heure toute la journée. Pour cela il est obligatoire de **réaliser la 3ème voie entre les gares de La Seyne et de La Garde-La Pauline**.

En effet une fréquence TER au quart d'heure, sans retard au moindre incident, ne peut être obtenue sur deux voies où circuleraient à la fois des trains rapides intercitys, des TGV, des TER, des trains de marchandises. Les trains rapides occupent des sillons horaires importants ce qui ne permet pas de les faire cohabiter avec des TER au quart d'heure.

Des études faites depuis 2000 ont montré la faisabilité de cette **3ème voie**. Elle était préconisée dans le débat d'orientation du Scot en 2015 (**voir document ci-dessous**).

Nos élus vont-ils être motivés pour réaliser rapidement la troisième voie afin que l'aire urbaine de Toulon se dote d'un véritable RER au services des habitants ?

Allons-nous vers des attermoissements de 10 à 15 ans? Et pendant ce temps là, la seule solution sera encore la voiture avec ses embouteillages et sa pollution.

11.4. Orientation 2, chapitre 4 du DOG : Promouvoir une offre de transports collectifs performante

/// SCOT Provence Méditerranée approuvé ///

DOG (page 49 et 50) :

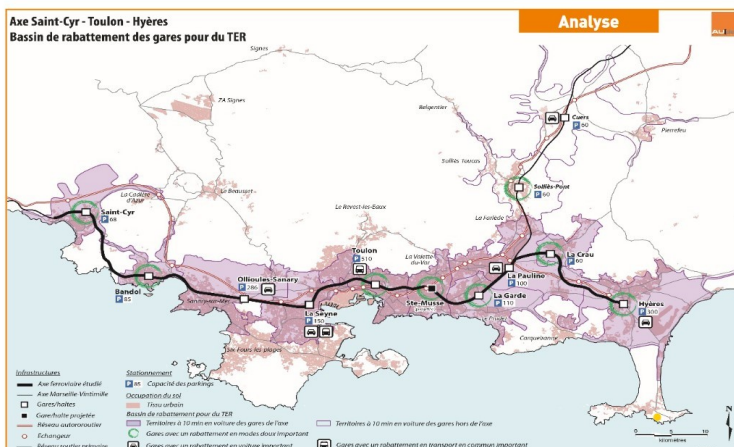
- Développer et faciliter l'usage du train : renforcer le niveau de desserte, renforcer le réseau des haltes ferroviaires dans l'aire toulonnaise, créer des parkings relais autour des gares et améliorer leur accessibilité
- Organiser un système de lignes de transports collectifs en site propre
- Favoriser la circulation des lignes express d'autocar par autoroute
- Renforcer les dessertes maritimes, notamment dans la rade de Toulon
- Compléter les axes structurants de transports collectifs par une desserte de proximité
- Assurer l'intermodalité

Une offre ferroviaire structurante qui poursuit son développement

Avec un train toutes les trente minutes en heure de pointe, voire toutes les heures pour les gares du sillon permien, les niveaux de fréquence restent relativement similaires depuis l'approbation du SCOT.

Les infrastructures ferroviaires étant en limite de capacité, ces fréquences n'ont pas ou peu évolué depuis 6 ans. Seules les liaisons Toulon - Solliès-Pont - Cuers - Les Arcs ont augmenté passant de 5 AR/J en 2009 à 8 AR/J en 2013.

En dehors du territoire du SCOT, la création de la 3ème voie ferrée entre Marseille et Aubagne, inaugurée en 2015, a permis de réorganiser la desserte Marseille-Aubagne-Toulon tout en confortant la fiabilité du service. Le niveau de desserte est renforcé avec 5 allers-retours supplémentaires entre Marseille et Toulon, portant le service à 34 allers-retours par jour entre ces deux villes. Certains trains deviennent semi-directs ramenant le temps de parcours Toulon-Marseille d'une heure à 50 minutes.



En 2014, des travaux de modernisation de l'axe ferroviaire La Pauline-Hyères ont été engagés permettant notamment d'augmenter significativement l'offre TER à l'Est de l'agglomération toulonnaise d'ici la fin de l'année 2015 (19 AR/J entre Toulon et Hyères contre 7 AR/J en 2014). Ces travaux offrent ainsi une desserte TER à la demi-heure en heure de pointe pour l'ensemble des gares de St-Cyr-sur-Mer à Hyères avec des services sans rupture de charge à Toulon. En revanche, il n'est pas prévu d'augmentation de la fréquence sur le tronçon La Pauline - Solliès-Pont (un train par heure).

Afin de poursuivre l'amélioration de la desserte ferroviaire et d'envisager d'éventuelles créations de haltes, des études ont été réalisées et d'autres sont en cours.

En 2013, l'étude « RER toulonnais » a permis de mettre en lumière les investissements nécessaires en matière d'infrastructures ferroviaires pour atteindre l'objectif d'un train toutes les 15 minutes en heure de pointe. Elle a également permis d'évaluer l'intérêt de créer de nouvelles haltes sur l'aire toulonnaise (analyse de Ste-Musse, de l'Escailon, des Playes et de La Fartède).

Cette étude a permis d'inscrire dans le CPER 2015-2020 les investissements suivants :

- La réalisation de la halte de Ste-Musse ;
- La mise à l'étude d'une troisième voie ferroviaire dans l'agglomération ;
- La mise à l'étude de la halte de l'Escailon ;
- La mise en place d'une navette ferroviaire entre Ollioules et Carnoules.

GEOVELO, un GPS vélo mais pas que...



GEOVELO est un GPS dédié au cycliste. Il indiquera un trajet optimisé selon que l'on donne la préférence aux pistes cyclables sécurisées, et que l'on chevauche un vélo électrique ou musculaire. Aux fonctions GPS s'ajoutent d'autres fonctionnalités optionnelles comme le cumul des kms parcourus, l'adhésion à des challenges locaux etc..

Geovélo est accessible sur un ordinateur (geovelo.fr) et sur smartphone par des applications (Android ou iPhone) gratuites et sans pub.

Cette entreprise française créée il y a plus de 10 ans tire ses revenus de contrats passés avec les villes et les agglomérations.

Geovelo fournit alors à ses clients des synthèses et des tableaux de bord anonymisés qui aident les collectivités à mieux comprendre les déplacements à vélo et ainsi à prendre de meilleures décisions en matière d'aménagements cyclables et d'en suivre l'impact.

De plus l'application comporte une partie collaborative qui permet de déclarer un aménagement dangereux, défectueux ou manquant comme une absence d'arceau de stationnement, ou une piste dégradée. Ces informations sont également transmises à la collectivité.

Geovelo doit compter près d'un million d'utilisateurs en France et (estimé) un bon millier sur agglomération toulonnaise.

TPM est cliente de Geovelo depuis 2 ans.

Mais les informations sur les trajets ne sont exploitables que si elles sont suffisamment nombreuses, et elles ne sont générées que si l'application est activée pendant le déplacement ce qui n'est pas forcément le cas quand on effectue un trajet quotidien.

Donc si vous utilisez Geovelo pensez à l'activer de temps en temps pour montrer que votre trajet habituel est utilisé et ainsi peut-être inciter TPM à améliorer les conditions cyclables.

Et si vous ne connaissez pas Geovelo essayez le ce sera peut-être l'occasion de découvrir de nouveaux itinéraires plus pratiques ou plus sécurisés.

**L'Assemblée Générale
de Toulon Var Déplacements
aura lieu le samedi 18 mars 2023 de 9h à 12h.
dans la salle « l'Hélice » au siège de la F.O.L.
68 Avenue Agostini à Toulon.**



Le second Baromètre des Villes et Villages Marchables est lancé !



Toulon Var Déplacements soutient l'enquête **Baromètre des villes marchables** lancée par le collectif " [PLACE AUX PIETONS](#) ", créé par les 3 associations nationales : Fédération Française de Randonnée Pédestre , 60 Millions de Piétons et Rue de L'Avenir.

Le but de cette enquête est de promouvoir le développement de la marche à pied en vantant les qualités des itinéraires piétons et en indiquant les améliorations à réaliser pour plus de sécurité et de confort. L'objectif est de pouvoir recueillir le plus grand nombre possible de réponses à cette enquête, afin d'évaluer la marchabilité de nos villes et villages, et de mieux faire connaître les attentes des habitants pour une juste et meilleure prise en compte des piétons dans l'espace public .

Prenons la parole : notre ville ou notre village est-il adapté à la marche au quotidien ?

- Donnez votre avis en remplissant le questionnaire en ligne, ouvert jusqu'au 1er février 2023.

Pour aller directement au questionnaire :

https://ffrp.sphinxonline.net/SurveyServer/s/placeauxpietons/baro_villes_pietonnes_2022/Ruedelavenir.htm

- Faites connaître le Baromètre dans vos Collectivités, Associations, Réseaux et partenariats, en diffusant à vos contacts ce message et le lien direct de connexion.

**Notre association n'a comme seules ressources que les cotisations de ses adhérents !
Renouvelez votre adhésion en remplissant le bulletin ci-dessous**

TOULON VAR DÉPLACEMENTS Bulletin d'ADHÉSION 2023

Courriel : tvdeplacements@gmail.com site : <https://toulon-var-deplacements.fr> Tél : 06 18 16 31 27

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : tél@.....

E-mail :@.....

ADHÉSION 2023 à TOULON VAR DÉPLACEMENTS : 15 € ☐

Étudiants, chômeurs et personnes à revenus modestes : 7 € ☐

Associations < 50 membres : 20 € ☐ / Associations > 50 membres : 40 € ☐

L'adhésion inclut l'abonnement au bulletin de TVD « La rue, on partage » (4 numéros par an)

soit sous forme électronique ☐ soit sous forme papier ☐

L'adhésion au tarif plein donne droit au marquage « Bicycode » d'un vélo par an

Date : / / Signature :

Chèque à l'ordre de TVD, à envoyer avec votre bulletin d'adhésion à la secrétaire :

Pauline COOPER 94 Avenue Hugues Cléry 83500 LA SEYNE SUR MER

Ou adhérez en ligne: <https://www.helloasso.com/associations/toulon-var-deplacements>

Brèves de trottoir

Chanson humour et nostalgie : les modes de transport en 1939 « Pour me rendre à mon bureau », chanson de Jean Boyer chantée par Georges Tabet en 1945

<https://www.youtube.com/watch?v=ObEKKc-mdg8> [...]

Brèves de trottoir :

Chanson humour et nostalgie

[...]Ou comment évoquer tous les modes de déplacements d'il y a 80 ans ? Hormis le décalage historique, la gamme est la même qu'aujourd'hui :

« Pour me rendre à mon bureau, j'avais acheté une AUTO[...]Une MOTO[...]Un VELO[...] J'en ai eu coup sur coup une douzaine on me les volait périodiquement[...]Alors j'ai pris le METRO[...]J'ai mis deux bons GODILLOTS[...]et pour finir[...]Je vais apprendre demain à me tenir sur les mains[...]Je verrai le monde de bas en haut c'est peut-être plus rigolo »

Réunions « techniques » de TVD : Bienvenue à nos adhérents.

Nous invitons officiellement tous nos adhérents à nos réunions « techniques » qui se tiennent tous les 4èmes jeudi du mois, à 17h au siège de la F.O.L. 68 Avenue Agostini, Toulon
Prochains R.V. :

Jeudi 26 janvier : « T.C.S.P. et réseau cyclable »

Jeudi 23 février : « Sécurité et continuité des itinéraires piétons dans TPM »

Jeudi 23 mars : « horaires et correspondances sur le réseau Mistral ».

N'hésitez pas à nous proposer d'autres sujets. A bientôt le plaisir de vous rencontrer.



TVD et marquage Bicycode : objectif 1000 ?

Depuis juin 2012, et notre agrément « opérateur Bicycode », nous avons marqué 928 vélos.

Tous nos remerciements à l'équipe de nos bénévoles :

Patrice, Lydie, JJ, Denis, Régine, Maurice, Pauline, Louis, Jean-Philippe.

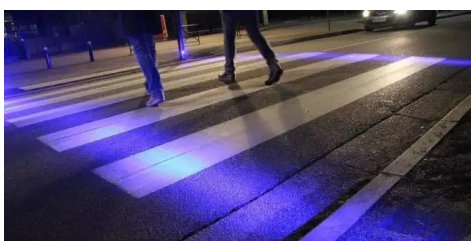
Depuis le 1^{er} janvier 2021, tous les vélos neufs sont obligatoirement marqués par le vendeur, et il en est de même depuis le 1^{er} juillet 2021 pour les vélos d'occasion vendus par un professionnel.

Aussi notre « marché » va t-il se réduire, mais nous espérons atteindre le chiffre de 1000 prochainement.

Piétons et cyclistes la nuit

C'est une évidence, même en ville, les cyclistes et autres trottinétistes ne sont souvent pas assez visibles : encore trop souvent sans éclairage, ou très incomplet, car il faut les feux pour voir et les dispositifs pour être vus. <https://www.fub.fr/boutique/documentation/depliant-cyclistes-brillez>.

Quant aux piétons, c'est surtout la traversée des chaussées qui peut être dangereuse, en cause la non visibilité des personnes et le problème de la signalisation et de l'éclairage des passages piétons. Ce problème est statistiquement plus important en automne et en hiver, et que dire de la période des



« fêtes » où l'excès d'illuminations met les usagers peu visibles dans un contre jour dangereux ! Par ailleurs au regard des mesures d'économie d'énergie, « éteindre l'éclairage des chaussées ne pose aucun problème. En revanche, il est impératif de maintenir éclairés les trottoirs et les passages piétons. »
(60 Millions de Piétons)

Pour améliorer la sécurité, piétons et cyclistes habillons-nous et équipons-nous « visibles » ; très intéressant aussi les passages piétons lumineux, (ici lycée d'Alençon en 2018) qu'il faudrait multiplier.

AIR : Attention aux excès de fêtes !

... Les énergies fossiles nous ont permis d'exploiter les ressources de la terre et de nous déplacer aisément. Nous connaissons déjà des lendemains difficiles de ces années abreuvées de produits pétroliers jusqu'à plus soif. Ces excès se traduisent par une atmosphère en fièvre et polluée.

En effet le progrès a engendré des **excès de gaz carbonique (CO2) mais aussi de dioxyde d'azote (NO2) ou d'ozone (O3) dans l'air.**

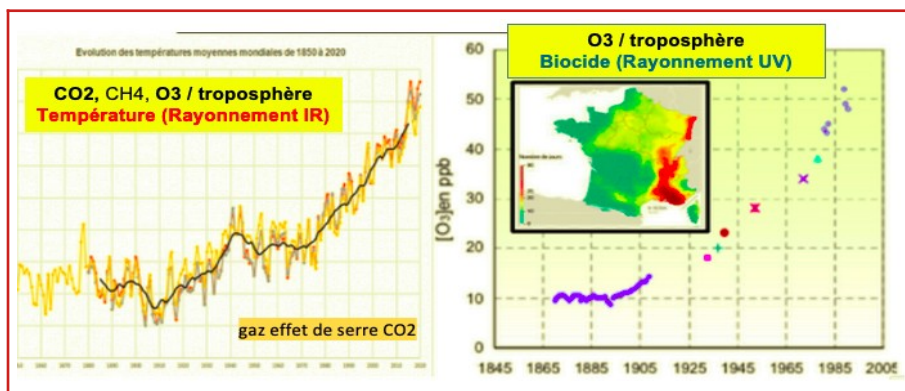
Voir : https://environnement.public.lu/fr/loft/air/Polluants_atmospheriques.html .

Les gaz à effet de serre, dont le CO2, s'échauffent sous le rayonnement infra-rouge. Ils sont la cause du dérèglement climatique . La température de la terre augmente avec les combustions de pétrole et de gaz .

Le principal polluant gazeux, le dioxyde d'azote (NO2) est issu de l'oxydation du monoxyde d'azote (NO) émis en excès par ces combustions.

Le second polluant gazeux, très oxydant, l'ozone (O3) est naturellement formé chaque jour par l'action du rayonnement ultraviolet (UV) sur l'oxygène (O2) en

Station Atmosud Toulon-Claret



présence de dioxyde d'azote (NO2). Normalement, l'ozone se décompose la nuit.

NB : Ne pas confondre l'ozone à la surface de la terre avec celui de la couche d'ozone, permanente, à très haute altitude, qui protège la planète.

En excès ces polluants affectent notre santé et ont aussi des effets très néfastes sur la végétation.

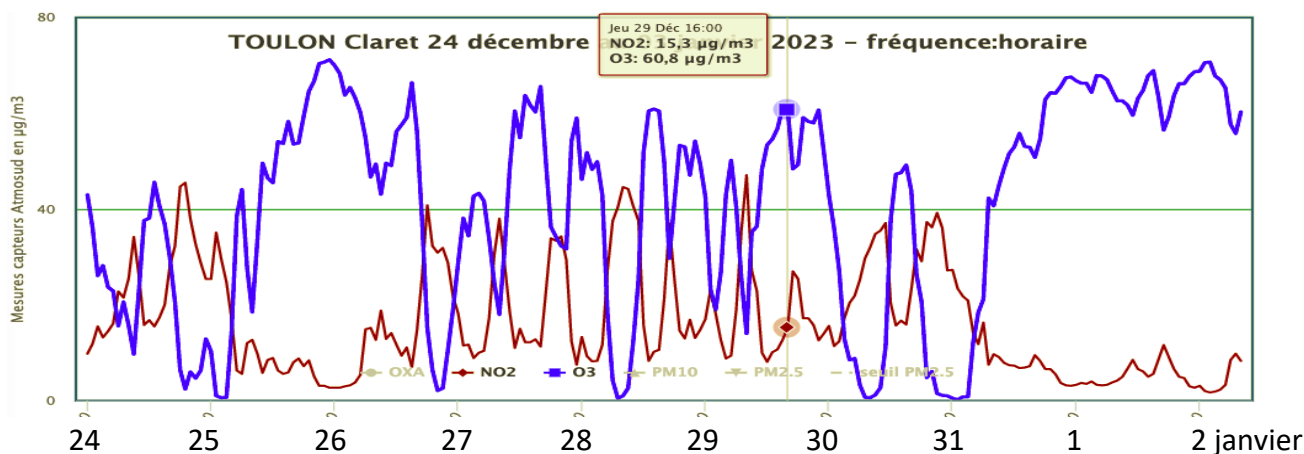
L'ozone affecte particulièrement notre

région voir la carte ci-dessus.

Nous avons constaté que les deux polluants NO2 et O3 sont interdépendants en obéissant à une banale formule chimique : $\text{NO}_2 + \text{O}_2 \rightleftharpoons \text{NO} + \text{O}_3$.

De façon surprenante, **l'ozone (O3) et le dioxyde d'azote (NO2) s'auto-régulent** : Quand l'ozone (en bleu) augmente, le dioxyde d'azote (en rouge) diminue. Voir notre illustration graphique ci-dessous des mesures d'Atmosud du 24 décembre 2022 au 2 janvier 2023 sur notre application :

<https://www.ape83430.fr/actenergies/> :



Or avec l'arrivée de la Covid en 2020, quand les activités humaines s'arrêtèrent partout dans le monde, le dioxyde d'azote (NO2) baissa de 40 % mais ce ne fut pas le cas de l'ozone (O3) !

Pendant des années l'air fut « intoxiqué » de CO2 et des polluants oxydants NO2 et O3 (voir les courbes de l'encart en rouge au-dessus) qui dégradent le climat et affectent la santé des hommes et des plantes.

En continuant d'abuser des énergies fossiles, outre la chaleur, nous serons confrontés à d'innombrables maladies. Les durées des cures de désintoxication de l'air dépendront de notre volonté d'agir.

Michel PIERRE. Vice-Président de l'UDVN-FNE83 chargé du projet Ozone, projet financé par la DREAL, auquel participent les associations varoises ACTEnergies, APE, MART, TDVN et TVD.